



Ottawa, le 22 février 2013

AVIS DES DOUANES 13-004

Reprise des droits concernant le sucre raffiné provenant des États-Unis d'Amérique, du Danemark, de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni et le subventionnement du sucre raffiné provenant de l'Union européenne

1. Le 1^{er} novembre 2010, dans le cadre du réexamen relatif à l'expiration n° RR-2009-003, le Tribunal canadien du commerce extérieur (Tribunal) a prorogé son ordonnance concernant le dumping du sucre raffiné tiré de la canne à sucre ou de la betterave sucrière sous forme de granules, de liquide et de poudre (sucre raffiné) originaire ou exporté des États-Unis d'Amérique et a annulé son ordonnance concernant le dumping du sucre raffiné originaire ou exporté du Danemark, de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni et le subventionnement du sucre raffiné originaire ou exporté de l'Union européenne.

2. Le 18 juin 2012, suite à une décision prise par la Cour d'appel fédérale, laquelle annulait l'ordonnance rendue par le Tribunal le 1^{er} novembre 2010 à l'égard du sucre européen, le Tribunal a rouvert son réexamen relatif à l'expiration de son ordonnance portant sur le dumping du sucre raffiné originaire ou exporté du Danemark, de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni et son ordonnance sur le subventionnement du sucre raffiné originaire ou exporté de l'Union européenne.

3. Le 28 septembre 2012, le Tribunal, ayant réexaminé l'affaire, a prorogé son ordonnance concernant le dumping du sucre raffiné originaire ou exporté du Danemark, de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni et le subventionnement du sucre raffiné originaire ou exporté de l'Union européenne. Par conséquent, l'Agence des services frontaliers du Canada imposera maintenant des droits anti-dumping et/ou compensateurs sur les importations du sucre européen, avec effet rétroactif à compter du 1^{er} novembre 2010.

4. Toute question concernant ce qui précède doit être adressée à :

Courrier :
Unité de la conformité
Direction des programmes commerciaux
Agence des services frontaliers du Canada
150 rue Isabella, 11^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0L8
Canada

Téléphone :
Patricia Brooks 613-954-7358
Cody Collins 613-960-6608
Télécopieur : 613-948-4494

Courriel : Patricia.Brooks@cbsa-asfc.gc.ca
Cody.Collins@cbsa-asfc.gc.ca

Site Web :
www.cbsa-asfc.gc.ca/sima-lmsi/menu-fra-html

Pensez à recycler!



Imprimé au Canada